



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 juillet 2022

### **FRANCE 2030 - Volet régionalisé – Premier appel à projets SESAME filières : la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la Région Île-de-France cofinancent 5 nouveaux projets structurants**

Depuis 2018, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la Région Île-de-France, dans le cadre du volet régionalisé du Programme des investissements d'avenir (PIA), désormais intégré au plan France 2030, cofinancent des projets de plateformes technologiques mutualisées, d'infrastructures partagées de recherche et développement ou d'expérimentation. Ce dispositif démontre un apport concret et déterminant à l'animation et la structuration de filières stratégiques d'Île-de-France.

Au regard des résultats prometteurs des 16 projets retenus lors des quatre premières éditions de SESAME Filières entre 2018 et 2020, mobilisant plus de 15 M€ financés à part égales entre la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la Région Île-de-France, il a été décidé de relancer ce programme attendu par la communauté scientifique et technologique francilienne.

Ainsi, les partenaires, dans le cadre du volet régionalisé de France 2030, ont choisi en commun de doter ce programme de moyens supplémentaires sur la période 2021-2025. Deux appels à projets annuels seront ainsi lancés sur la période.

**Le premier appel SESAME filières « France 2030 régionalisé », clos le 30 mai 2022, a ainsi vu 5 projets retenus pour une enveloppe totale de subventions de plus de 5 millions d'euros.**

Les 5 lauréats, qui adressent les filières stratégiques du numérique, de la santé, des deep techs au service des industries, de la santé et de l'environnement, sont les suivants :

- **ESIEE Paris**, école-membre de l'Université Gustave Eiffel, développera le projet « **PRO-6PO** » en créant sur sa plateforme "salle blanche" une ligne pilote préindustrielle pour la fabrication collective de micro-capteurs sur des plaques circulaires de 150 mm de diamètre (6 pouces). Unique en Île-de-France, cette ligne pilote offrira aux entreprises la possibilité de réaliser en un même lieu et sur les mêmes équipements leurs activités de R&D et de pré-industrialisation dans le domaine des micro / nano technologies, afin d'accélérer le transfert technologique, la mise sur le marché tout en réduisant les coûts de production. Elle renforcera la souveraineté nationale face à la pénurie de composants électroniques et permettra de développer des applications liées à l'environnement ou à la santé afin de répondre aux enjeux de demain pour la ville durable et la médecine du futur, mais aussi dans d'autres domaines tels que la mobilité et l'agroalimentaire.
- **L'IHU, Institut de Cardio-métabolisme et de Nutrition, ICAN**, développera le projet « **ATLAS CŒUR AORTE** » visant à aider les acteurs économiques de l'imagerie médicale, de l'industrie pharmaceutique, des dispositifs médicaux et de la simulation numérique à concevoir de nouvelles approches pour la santé cardiovasculaire. Cette filière permettra la création d'un pôle d'excellence partenariale unique en Île-de-France, autour d'une banque structurée et interopérable d'images labélisées, de logiciels et de biomarqueurs cardiovasculaires validés, ainsi que la mise à disposition d'une imagerie avancée incluant une évaluation anatomique, fonctionnelle mais également hémodynamique du cœur et de l'aorte en population.
- **L'Université Paris Est-Créteil, UPEC**, mettra en place le projet « **Inno-SEnSE** » dans le but de structurer une plateforme d'Innovation au Service des Entreprises en Santé-Environnement. Cette infrastructure de recherche et d'instrumentation sera dédiée au diagnostic et à l'analyse des polluants (eau-air-sol), des risques environnementaux et de leurs impacts sur la santé. Inno-SEnSE porte 2 grands objectifs: 1) structurer et mettre en valeur la plateforme, informer et sensibiliser les entreprises 2) accélérer le développement d'innovations et leur mise à disposition pour les entreprises et collectivités.
- **L'Université Paris Cité, UPC**, mettra en place le projet « **PRINT'UP** » visant, sur la base d'une plateforme de fabrication additive, à créer un lieu d'interactions scientifiques et techniques entre la recherche académique et la filière industrielle dans le domaine de l'électronique imprimée pour la santé, doublé

d'un réseau national d'expertise R&D. PRINT'UP a pour vocation à 1) structurer la filière a minima à l'échelle régionale, 2) faciliter l'émergence de matériaux fonctionnels et de procédés d'impression innovants et 3) permettre à l'industrie de s'approprier très rapidement ces innovations; tout ceci en rassemblant dans PRINT'UP les expertises nécessaires pour adresser l'ensemble des étapes de développement, allant du TRL 2 (maîtrisé par l'universitaire) au TRL 7 (chez l'industriel), et finalement adresser l'ensemble de la chaîne de valeur.

- **L'Université Paris Sciences et Lettres , PSL,** mettra en place un projet visant à accompagner et soutenir la valorisation de la microfluidique des acteurs académiques et industriels en développant deux axes principaux: 1) changer de matériau utilisé classiquement pour la fabrication des objets microfluidiques pour permettre une industrialisation à petite et moyenne série, en travaillant à des processus permettant le prototypage sur ces nouveaux matériaux en lien avec des industriels plasturgistes (moulistes, injecteurs,...); 2) développer une interface utilisatrice versatile pour la création de démonstrateurs permettant l'accélération des étapes d'intégration. En sus, pour pérenniser et diffuser ses savoir-faire, des formations en lien avec PSL et les universités voisines seront développées.

#### A propos de l'AAP « SESAME filière » France 2030

« SESAME Filières » France 2030 est un appel à projets lancé par l'Etat et la Région Île-de-France pour lequel Bpifrance est l'opérateur, afin de soutenir la structuration de filières économiques et renforcer la compétitivité scientifique et technologique de l'Île-de-France. Les projets doivent contribuer à l'animation et à la structuration des filières stratégiques et domaines d'intérêt majeur de la région Ile-de-France.

#### **Contacts presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris :**

Tél : 01 82 52 40 25

[pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

**Région Île-de-France :**

Tel. : 01 53 85 73 11

[Servicepresse@iledefrance.fr](mailto:Servicepresse@iledefrance.fr)

**Bpifrance :**

[presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement :**

[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**A propos de France 2030**

**Le plan d'investissement France 2030 :**

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

**Plus d'informations sur :** [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)